

-La réalisation de travaux dans les services à ambiance maîtrisée (zone blocs opératoires, stérilisation, hématologie,...) nécessite la mise en place d'un sas à l'aide de bâche type « polyane » afin de contenir l'empoussièrément dans la zone de travaux.

-L'intervention dans ces secteurs nécessite le respect du circuit et des consignes d'habillage en fonction de la zone d'activité, ainsi que **le nettoyage et la désinfection des outils**. Le bois et les cartons sont interdits à l'intérieur de ces services.

-Matériels nécessaire :

1.



2.



3.



4.



5.



1. Bâche type « polyane » neuve épaisseur 300 microns (réalisation d'une double peau si épaisseur inférieur)
2. Etais télescopique légers.
3. Profilés métalliques.
4. Ruban adhésif toilé type SCOTCH US (50mm) ou type bande-cache selon la surface.
5. Ruban adhésif double face large (50mm)
6. Aspirateur HEPA, sacs poubelles, draps, désinfectant de surface et nécessaire de nettoyage.

-Mise en place du SAS :

- 1) Repérage de la zone chantier au sol et au plafond avec le scotch toilé afin de faciliter le démontage du sas et de préserver les surfaces.



- 2) Positionner le scotch double face sur le ruban toilé.



- 3) Mise en place des bâches découpées aux dimensions du sas et préalablement scotchées aux extrémités pour réaliser les jonctions.

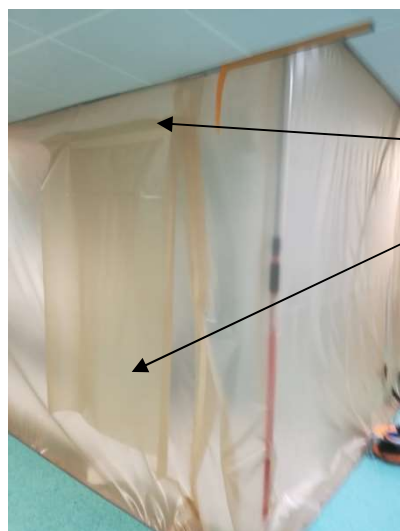


- 4) Mise en place d'étais dans les angles et éventuellement de profilés métalliques horizontaux pour renforcer la structure.



Profilé métallique.

5) Création d'une porte pour accéder à l'intérieur du sas.



-Découpe verticale sur la paroi
du sas jusqu'à 20 cm du sol.

-scotch double face.

-mise en place d'une bâche
légèrement plus grande
que l'ouverture.



6) Une fois le sas terminé, s'assurer de la bonne tenue des parois et de leurs étanchéité. Installer des draps humides au sol.



- 7) Après les travaux, réaliser un nettoyage de chantier à l'aide d'un aspirateur HEPA et de lingettes humides.



- 8) Démonter le sas en le repliant sur lui-même (ou le faire démonter par l'équipe de bio-nettoyage si définie préalablement) et évacuer les déchets en dehors de la zone à ambiance maîtrisée dans des sacs fermés.

-Tous travaux organisés dans ces services doivent préalablement être planifiés avec le cadre et les services de bio-nettoyage et d'hygiène, afin de prendre connaissance de consignes particulières et d'organiser le nettoyage et la remise en service de la zone.